

• Actualité LME • Dossier AFCALE • Filières Ces groupements  
qui font avancer les secteurs • Focus Affaires Sociales

02-2009

N°6



fipec

# L'Essentiel

Le magazine de la Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles et Adhésifs

[www.fipec.org](http://www.fipec.org)

DOSSIER

## *AFCALE : couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement*

ACTUALITÉ

*Loi de Modernisation  
de l'Economie et délais  
de paiement*

FOCUS

*Le Département  
des Affaires Sociales*



**Actualité** .....3  
**L'Essentiel de l'Europe** .....5

**Dossier** .....6  
**AFCALE et l'industrie de l'expression artistique**

**Filières** .....9

- **Peintures**  
 Bâtiments  
 Grand Public  
 Carrosserie  
 Anti-corrosion  
 Industrielles
- **Encres**  
 Imprimerie et Emballage
- **Colles**  
 Adhésifs et Mastics
- **Couleurs**  
 Art, Loisir et Enseignement

**Focus** ..... 11

**Le Département des Affaires Sociales**



• **Directeur de la publication**  
 Michel Le Tallec

• **Rédactrice en chef**  
 Dominique Ayoul

• **Reportages et rédaction**  
 CommLc

• **Photos et illustrations**  
 FIPEC - O. Gombert - Fotolia  
 Becker Industrie - PBO

• **Conception graphique**  
 Hervé Carasco

• **Réalisation PAO**  
 Sophie Delbar

• **Impression**  
 Imprimerie TAAG

La FIPEC remercie les personnes qui ont collaboré à ce numéro

• **FIPEC :**  
 42, avenue Marceau - 75008 Paris

• **Contact :** Dominique Ayoul  
 Direction des Affaires Economiques et de la Communication

• **Tél. :** 01 53 23 09 83

• **E-mail :** direco@fipec.org

**www.fipec.org**



## Au terme d'une année

où la volatilité des marchés et des économies a été plus élevée que jamais, plus rien ne semble prévisible et 2009 marquera un tournant.

*La restriction du crédit et la raréfaction des financements de marché vont sans doute peser sur l'investissement productif, la croissance et l'emploi dans les entreprises et il faut se préparer à voir les tensions s'exacerber.*

*Même si elle est douloureuse, cette crise nous pousse vers la modernisation incontournable de notre système et nous oblige à soutenir les réformes du changement. Parmi celles-ci, une série de nouvelles mesures ira en faveur de la trésorerie des entreprises (crédit impôt recherche, TVA, reports déficitaires d'impôt sur les sociétés).*

*Dans la logique du changement, la LME et les délais de paiement, qui défraient la chronique ces dernières semaines, bouleversent les règles du commerce. La FIPEC s'est saisie du sujet pour tenir ses adhérents informés des nouvelles dispositions législatives, mais également pour les accompagner dans les discussions en filière avec les différents partenaires économiques. Le travail réalisé a, notamment, abouti à des accords dérogatoires avec les filières peintures bâtiment/anti-corrosion/Grand Public et Couleurs pour l'Art, le Loisir et l'Enseignement.*

*Le dynamisme des Groupements et des Syndicats dans leurs actions collectives, qui font également l'actualité de ce numéro, démontre le volontarisme des adhérents.*

*Car, malgré une conjoncture en récession, le monde des entreprises bouge. Elles se mobilisent, cherchent des solutions, s'engagent dans des démarches responsables, relèvent les nouveaux défis réglementaires... Et c'est cela qui est positif ! Cette activité démontre, malgré le pessimisme ambiant, la volonté de nos industries de surmonter les difficultés qui s'accumulent.*

*Plus que jamais, en ces temps de crise, les fédérations professionnelles comme la FIPEC sont incontournables pour représenter les professions, remonter les réalités du terrain et suivre les entreprises dans les grandes mutations économiques, techniques, sociales et réglementaires.*

*Cette nouvelle année sera difficile ; restons confiants, nos entreprises ont déjà démontré leur capacité à braver toutes sortes de tempêtes. Nous sommes certains qu'elles sauront relever les défis de 2009.*

Michel Le Tallec

Délégué Général de la FIPEC

**Loi de Modernisation de l'Economie et délais de paiement**

**La FIPEC accompagne les démarches en filière**



*Dans le secteurs des peintures, deux accords dérogatoires ont été signés, l'un concernant la filière bricolage et l'autre, la filière bâtiment, produits de construction et de décoration. Ces accords prévoient un échelonnement dans la réduction des délais de paiement*

Adoptée à peine sept mois après la loi Chatel du 3 janvier 2008, la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 marque une nouvelle étape dans la réforme des relations commerciales, avec pour objectif central l'amélioration du pouvoir d'achat. La LME, qui est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009, aborde des questions très diverses, dont un volet important sur la réduction des délais de paiement. Ce volet prévoit un plafond légal de paiement de 45 jours fin de mois ou 60 jours

*et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012, date butoir prévue par la loi. L'AFCALE a par ailleurs signé un accord dérogatoire pour le secteur des activités manuelles artistiques. La FIPEC a informé l'ensemble des adhérents concernés. Pour plus d'information : [www.fippec.org](http://www.fippec.org)*

date de facture, à compter de la date d'émission de celle-ci. Des dérogations sectorielles temporaires sont possibles par voie d'accords interprofessionnels ; ces accords sont soumis à de strictes conditions que des éléments économiques tangibles, notamment, doivent étayer.

La FIPEC a accompagné ses adhérents en les informant sur les différentes dispositions de cette loi et s'est impliquée dans les négociations en amont et en aval, en tenant compte des particularités des différents métiers qu'elle représente.

L'application de ce texte a soulevé nombre d'interrogations (calcul du délai, cas des transactions vers et en provenance de l'étranger...), auxquelles la FIPEC s'efforce de répondre en s'appuyant sur l'expertise des différentes parties prenantes.

**Commission des Acheteurs**

**Mobilisation face à la crise**



*La Commission des Acheteurs, présidée par Antoine Dufour, réunit l'ensemble des correspondants Achats des entreprises adhérentes. Ils observent ensemble les variations des marchés et mutualisent leurs analyses pour une connaissance plus pointue des conjonctures*

Face à la situation de crise vécue à la fin du 1<sup>er</sup> semestre par les entreprises suite à la flambée du prix des matières premières comme des emballages et à la situation de contingentement sur certains produits, des réunions exceptionnelles ont été organisées avec des représentants des différents secteurs d'activité de la FIPEC. La Commission des Acheteurs s'est réunie 2 fois en cette fin d'année afin d'évaluer les actions à mettre en place. Un bulletin d'information a été diffusé pour rappeler les paramètres importants qui ont un impact sur les entreprises de la FIPEC. Bien qu'une décélération des prix de certaines matières ait été annoncée, les effets ne sont pas immédiats et des tensions perdurent sur les matières ou les emballages.

**La Cramif récompense les entreprises exemplaires**

Le jeudi 6 novembre 2008, dans le cadre du salon Expoprotection, s'est tenue la remise des trophées Cramif 2008 organisée par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France. 15 entreprises du secteur des industries et services ont été récompensées, réparties en cinq catégories de risque. Le jury était composé de Michel Le Tallec, en tant que Délégué Général de la FIPEC, et de plusieurs représentants de la Cramif, d'organismes de prévention, de fédérations et de syndicats professionnels.

Le Trophée CRAMIF 2008 a été remis au Groupe AkzoNobel Powder Coatings qui était nominé pour les mesures mises en place dans le cadre de la prévention. Un système de capture des poussières et de particules en production a particulièrement suscité l'intérêt du Jury.



**Plus de visibilité sur nos métiers**

## Silence, on tourne !

Un film institutionnel va être réalisé en 2009 pour illustrer le secteur Peintures, valoriser les technologies et les métiers dans les différents domaines d'activité (décoration, industrie, anti-corrosion, carrosserie...). Pour atteindre l'ensemble des interlocuteurs de la FIPEC (adhérents, pouvoirs publics, presse, étudiants...), le synopsis est divisé en plusieurs rubriques qui dépeignent les différents univers de la peinture.

**Groupe de travail européen**

## Transport et réglementation

Le 4 septembre dernier, la FIPEC a accueilli le groupe de travail Transport de CEPE. L'ensemble des interlocuteurs s'est retrouvé avenue Marceau pour une réunion de travail sur les modifications 2009 des réglementations en cours. Étaient également à l'ordre du jour les projets d'amendements à l'horizon 2011. L'organisation d'une réunion spéciale Transport, qui se tiendra à Paris le 24 mars 2009, s'inscrit dans cette démarche.

4



Le groupe Transport (permanents et adhérents représentant tous les secteurs d'activité de la FIPEC), en association avec ses homologues européens et en soutien des actions du CEPE au niveau de l'ONU, œuvre dans le sens d'une meilleure appréciation des multiples textes réglementaires auxquels ses adhérents doivent se conformer.

## Filière graphique



Les échanges entre les représentants de la filière graphique et les services de la DGCIS du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi se sont poursuivis durant le deuxième semestre. Actions en cours et définition des axes et objectifs en vue d'un plan d'actions 2009/2010, sont à l'ordre du

jour. La filière graphique réunit, dans le cadre de ses travaux, les professions de l'imprimerie, du papier, des encres, colles et adhésifs. Plusieurs pistes de réflexion sont en cours d'examen : organisation d'un colloque sur l'accompagnement au changement stratégique ; déclinaison régionale du Colloque « l'imprimé, un média du futur » ; mise en place d'une action sur le thème du développement durable ; organisation de journées techniques ; réalisation de guides.

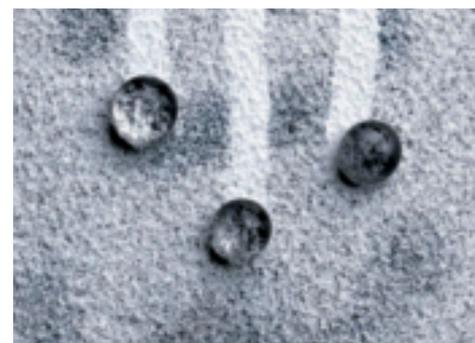
De nouvelles réunions se tiendront début 2009 afin d'affiner les projets en vue de promouvoir et de soutenir la filière et l'ensemble des professionnels des secteurs concernés.

**REACH, COV, Nanotechnologies, Grenelle Environnement...**

## la FIPEC poursuit ses travaux sur les réglementations

Les réunions de travail sur les multiples aspects techniques et de communication se poursuivent afin d'anticiper les impacts des nouvelles législations sur les entreprises. La mise à disposition d'un certain nombre d'outils a pour objectif d'en faciliter la mise en place. Pour se faire une idée, rien que le Grenelle Environnement se traduira par 250 lois !

La FIPEC est vigilante et tient à alerter régulièrement ses adhérents. Une lettre mensuelle d'information est adressée aux chefs d'entreprise pour suivre l'actualité. Une veille réglementaire est transmise chaque début de mois. Elle répertorie tous les textes parus dans le mois écoulé en lien avec les secteurs de la fédération. Les différents sujets font par ailleurs l'objet de présentations détaillées lors des Commissions techniques trimestrielles qui réunissent environ 60 personnes.





# L'essentiel de l'Europe



**Parce que les champs d'activités économiques, sociaux, techniques et réglementaires des industries ne se limitent plus à nos frontières, la FEIPEC ouvre les pages de son magazine à l'actualité européenne. Désormais, l'Essentiel se penchera régulièrement sur les faits qui ont marqué les fédérations européennes dont la FEIPEC est membre.**

## Législation : un travail permanent à l'échelle européenne

CEPE et EUPIA travaillent en permanence sur la préparation et la mise en œuvre des réglementations qui ont un impact sur l'activité des entreprises du secteur. Les sujets d'actualité sont nombreux et parmi eux :

- la poursuite des travaux sur le règlement REACH afin de mettre à disposition les outils permettant d'en faciliter la mise en œuvre dans les entreprises
- les travaux des groupes sectoriels, comme par exemple, ceux du Groupe Peintures Anti-corrosion, peintures poudre ou bien encore des revêtements anti-salissures, qui abordent autant les sujets réglementaires que la réalisation d'outils d'information valorisant les technologies
- les réunions du Comité Technique EUPIA, qui œuvre actuellement entre autres sur le thème de l'utilisation de papier recyclé dans les matériaux en contact alimentaire. La finalité est d'arriver à une vision commune de la chaîne d'emballage alimentaire

Les informations relatives à ces différents travaux sont consignées sur le site Internet de CEPE. Les documents mis à disposition permettent aux associations nationales de relayer, de compléter et d'adapter les messages aux différents interlocuteurs, adhérents de l'Association ou pouvoirs publics. Les préoccupations et les savoir-faire des entreprises, qui constituent le tissu industriel national, ont ainsi une visibilité élargie.

## REACH

Dans le cadre du règlement REACH, CEPE, EUPIA et FEICA travaillent notamment sur le volet « scénario d'exposition » qui doit prendre en compte les spécificités propres à chacun des secteurs. Il s'agit en effet de récapituler les différentes informations relatives aux conditions d'utilisation des substances, pour qu'elles soient bien prises en compte par le fabricant. Les objectifs sont : faciliter la mise à disposition des informations sur l'utilisation des substances ; uniformiser cette information pour les entreprises, membres de CEPE et des associations nationales.

Ainsi, l'expertise des participants dans ces groupes de travail, collaborateurs des entreprises membres, permet de confronter les différents éléments à prendre en compte et de ce fait assurer une communication optimum.

## Assemblée Générale FEICA du 10 au 12 septembre 2008



Roland Blum, Député des Bouches du Rhône et Jean-Marc Barki, Président de la FEICA

L'Assemblée Générale de la FEICA s'est tenue cette année à Marseille et a connu une participation record, avec plus de 270 présents au total dans les différentes réunions et conférences. Des forums relatifs à des sujets techniques et réglementaires ainsi qu'une table ronde sur l'innovation ont été proposés tout au long de ces trois jours.

Cet événement annuel est l'occasion pour toute la profession de se retrouver afin d'aborder les thèmes qui préoccupent les entreprises, apporter des éclairages différents, confronter les positions des différents pays et l'approche des associations nationales qui, réunies au sein de la FEICA mutualisent tout au long de l'année leurs travaux et leur expertise.



**De gauche à droite :** Bruno Charrière, Bostik ; Gonzague Six, Dow Chemical ; Pierre-Marie de Leener, Président de CEPE ; Dr Karl-Henrik Robert, The natural step founder ; Dr Raike Polvinen, Kilito ; Jean-Marc Barki, Président de FEICA et Président Directeur Général de SEALOCK ; Dr Ramon Bacardit, Henkel AG ; Michael St Pierre, Huntsman ; Bernard Ghyoot, Délégué Général FEICA

Pour poursuivre sa série de dossiers sur les secteurs d'activité de la FIPEC, L'Essentiel consacre sa rubrique ACTUALITE à l'Association des Fabricants des Couleurs pour l'Art, le Loisir et l'Enseignement. Nous avons rencontré Eric Sauer, l'actuel Président de l'AFCALE, qui nous a fait redécouvrir l'industrie des couleurs fines en France.

## Association des Fabricants de Couleurs pour l'Art, le Loisir et l'Enseignement



# L'industrie de l'expression artistique

**Inutile d'être un peintre de renom pour utiliser des couleurs pour artistes. Nous les avons tous employées à l'école et il se peut que nous les employions encore aujourd'hui car elles sont indispensables à l'expression individuelle. Ces produits jouent un rôle primordial dans le développement de la créativité et sont les accessoires des loisirs créatifs pour tous les âges.**

Loin du temps des marchands de couleurs, l'industrie des couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement est entrée depuis près de deux siècles dans une dynamique d'entreprises, évoluant à l'échelle mondiale.

« Ce secteur ne compte pourtant que très peu d'acteurs. Aujourd'hui, on dénombre un à trois fabricants par pays en Europe. Les entreprises sont des PME (de 15 à 250 salariés), les métiers appartiennent à la filière professionnelle de la chimie et on y retrouve l'ensemble des savoir-faire liés à la formulation, le mélange et le conditionnement », précise Eric Sauer.

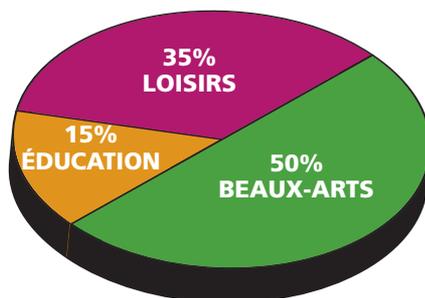
Si le pouvoir des marques, dans ce secteur, est aussi important, c'est que la notoriété du fabricant représente une part essentielle du produit. Pour la majorité, ces entreprises sont présentes dans l'histoire de

l'art depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle ou un peu plus tard, alors que les impressionnistes inauguraient l'emploi de la peinture en extérieur.

« Aujourd'hui, une trentaine d'entreprises se partagent les marchés internationaux des beaux arts, des loisirs créatifs et de l'enseignement », explique Eric Sauer.

La complexité de ces marchés réside autant dans la grande diversité des gammes (tailles, nuances...) que dans la multiplicité des points de ventes : grands magasins, surfaces de bricolage, grossistes de fournitures, détaillants généralistes ou spécialisés. Ces multiples réseaux de distribution s'adressent eux aussi à une clientèle très diversifiée et demandent un approvisionnement quasi personnalisé.

### Des marchés très spécifiques



Ces marchés de niches représentent, certes, des volumes de production plus faibles que les volumes moyens du secteur de la peinture, mais se réservent toutefois une part export très importante. Elle peut aller jusqu'à 60% du CA.

Alors que le marché des Beaux Arts reste assez stable, on note ces dernières années une explosion de celui des loisirs créatifs avec une multiplication des disciplines. Toutefois, cet univers, influencé par les modes et les tendances, subit certaines fluctuations.

Le marché de l'enseignement regroupe les activités arts plastiques instruites dans le cadre scolaire. Les arts plastiques assurent un rôle spécifique dans la formation générale des élèves, tant pour le développement de la sensibilité et de l'intelligence que pour la formation culturelle et sociale. Ils font partie des matières obligatoires et contribuent ainsi à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. Bien que stable, on note toutefois un certain recul de cet enseignement en France par rapport aux autres pays européens.

Les loisirs créatifs constituent un défi permanent pour les fabricants qui mettent en avant leurs marques : « Sur un marché qui fluctue au gré des modes, il faut être réactif et maintenir une innovation constante au service des utilisateurs grand public, cible de plus en plus attirée par les loisirs créatifs. On y observe une course aux nuances, à la facilité d'utilisation et aux variétés des effets (matières, volume...) ».



## L'AFCALE, les couleurs de la FIPEC

Le secteur des couleurs fines de la FIPEC regroupe l'ensemble des intervenants français (95%) de ces marchés au sein de l'AFCALE.

L'AFCALE s'implique pour informer, former et sensibiliser la profession aux évolutions économiques, sociales, techniques et réglementaires du secteur. Elle engage, avec ses membres, des actions de conseil, d'informations et propose les outils nécessaires à l'évolution du secteur.

## Une organisation à la mesure du marché

L'AFCALE constitue un axe central pour les entrepreneurs. Elle permet un travail en filière qui répond plus efficacement aux nouvelles exigences environnementales, économiques, sociales, d'hygiène et de sécurité.

Reconnue par les institutions publiques françaises et européennes, l'AFCALE est une association représentative. Porte-parole et interlocuteur privilégié, tant au niveau national qu'europpéen, elle travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, filières professionnelles, partenaires sociaux

et associations de consommateurs. Elle apporte également son expertise en amont des nouvelles législations.

## Des objectifs communs

Des actions communes illustrent le dynamisme du secteur, sa cohésion, tout en intégrant les spécificités de chacun.

L'un des objectifs visés : encourager l'utilisation des couleurs pour artistes dans le domaine des loisirs créatifs et révéler au grand public la multiplicité de l'offre. Les adhérents de l'AFCALE se sont engagés depuis deux ans dans une campagne de promotion de ce secteur d'activité.

« Le marché des loisirs créatifs est depuis plusieurs années dynamisé par l'augmentation du temps libre et par un retour aux activités « cocooning » allant de pair avec le développement croissant de la décoration. 82% des Français ont des projets décoratifs en 2008 contre 66% en 2006 (source Marie Claire). En participant collectivement aux salons Marie Claire Idées (voir encadré), les fabricants veulent replacer les couleurs au centre des activités de loisirs créatifs », explique Eric Sauer.

## L'axe technique et réglementaire

Les normes de sécurité en vigueur autour des peintures à usage artistique, décoratif et éducatif, sont applicables selon la destination de la gamme.

En matière de réglementation et d'étiquetage, il faut sans cesse s'adapter et anticiper les législations qui évoluent rapidement.

REACH, bien sûr, mais aussi le suivi des normes et l'actualisation permanente des Fiches de Données de Sécurité (FDS), sorte de carte d'identité du produit, impliquent des contraintes complexes.

En prise directe avec le consommateur, le fabricant de couleurs fines



est d'une vigilance aigüe face aux réglementations en vigueur. Les produits, destinés pour la plupart au Grand Public, doivent répondre à des exigences sécuritaires pointues : « Un industriel responsable et performant doit assurer une veille permanente sur le champ réglementaire. Cet exercice se révèle parfois très complexe et demande une expertise », constate Eric Sauer.

Mutualiser les connaissances dans ce domaine est l'une des finalités du travail de l'AFCALE. Affiliée à la FIPEC, elle bénéficie de l'information de la fédération, qui assure un suivi national et européen.

Ces échanges d'informations vont en faveur de l'amélioration de la qualité des produits et des services, la préservation de la santé et de la sécurité des utilisateurs et du personnel, la protection de l'environnement, préoccupations constantes des entreprises affiliées.

Par ailleurs, l'AFCALE, avec la FIPEC, jouent un rôle majeur en assurant une veille réglementaire sachant que l'activité des adhérents est fortement encadrée par des textes législatifs et normatifs. Ce travail en amont est indispensable pour anticiper, décrypter et appliquer une loi complexe et très évolutive.



« L'AFCALE est un lieu où l'ensemble des fabricants travaillent collectivement pour appréhender l'évolution législative et donc technique de la profession. Ensemble, le secteur travaille pour faire évoluer les produits vers encore plus de performances et de sécurité, tant pour l'utilisateur que pour l'environnement ».



En s'efforçant d'anticiper pour agir le plus en amont possible, l'AFCALE anime des groupes de travail, organise des actions collectives, représente l'ensemble du secteur industriel, soutient les entreprises et informe les responsables concernés. Elle joue également un rôle actif dans les domaines de la Normalisation et de la Certification.

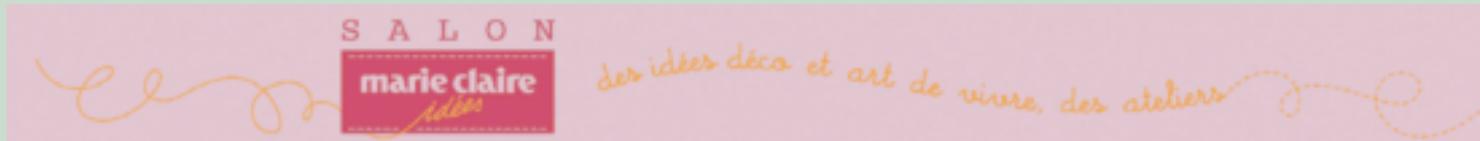
## L'AFCALE agit pour la promotion de l'expression artistique dans l'éducation

L'AFCALE a renforcé son partenariat dans les actions coordonnées par le Comité National de l'Education Artistique et par le Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle. Elle agit notamment pour la promotion de l'expression artistique et le développement de son enseignement (ouverture des expositions aux élèves, ateliers, concerts...). Elle participe à des actions de lobbying menées en faveur de l'application de la loi du 6 janvier 1988 (elle impose la reconnaissance de l'enseignement artistique) et du plan quinquennal pour le développement des arts à l'école.

## Un Village pour la couleur

Quatre fabricants de l'AFCALE ont participé pour la seconde fois au Village des Couleurs, dans le cadre du Salon Marie Claire Idées qui s'est tenu cette année à la Grande Halle de la Villette à Paris les 14, 15 et 16 Novembre 2008. Cette deuxième édition a accueilli plus de 20 000 visiteurs.

8



Au centre du Village des Couleurs, l'Espace Découverte, animé par des étudiants en Arts Déco

Au cœur du Parc de la Villette, dans une architecture du XIX<sup>e</sup> siècle, exposants, artisans, passionnés, blogueurs, bricoleurs et associations se retrouvent pour une vraie fête de la création et de la décoration. Le nouveau rendez-vous des loisirs créatifs offre le choix de faire plaisir et de se faire plaisir pendant 3 jours.

Saviez-vous que 52% de la population française pratique régulièrement un loisir créatif ?

Marie Claire Idées a été le fer de lance de ce courant qui regroupe aujourd'hui à la fois les spécialistes, les créatifs dans l'âme, mais aussi les néophytes, ceux qui

voudraient bien mais qui n'osent pas se lancer. Le succès des salons des années précédentes, mêlant charme, originalité et professionnalisme, montre à quel point le fossé s'est comblé entre ces deux populations.

À l'initiative de L'AFCALE et dans le cadre de ce salon, le Village des Couleurs a proposé 4 stands d'animation artistique avec au centre un Espace Découverte groupant tout le matériel nécessaire à la création et la décoration : supports, pochoirs, pinceaux, peintures à effets... étaient gratuitement à la disposition du public, avec les conseils d'étudiants en Arts Déco. De nombreuses animations, ateliers, démonstrations, ont rempli ces 3 jours. Beaucoup de visiteurs ont pu s'essayer à la peinture et sont partis avec leur première création.

Ce succès a permis aux fabricants de replacer leur activité au centre des loisirs créatifs et d'atteindre ainsi leur objectif.

Uni autour du thème de la Couleur, cet événement démontre le dynamisme du secteur et illustre encore une fois la volonté de toute une profession de réaliser des actions communes dans l'intérêt général, en dehors de l'environnement concurrentiel des marchés. Cette démarche se révèle être bénéfique pour l'ensemble des acteurs.

## Les salons Marie Claire Idées c'est...

- 20 000 visiteurs par an
- 95% sont des femmes
- 78% des visiteurs ont trouvé des idées sur le salon
- 85% des visiteurs achètent sur place
- 97% des visiteurs recommandent le salon à leur entourage

## Actualité des 4 filières FIPEC

Plus que jamais, le travail en filière est essentiel et indispensable : Loi de Modernisation de l'Economie, nouvelle donne réglementaire, durcissement des marchés, incertitudes économiques... les groupements de la FIPEC font avancer leurs secteurs.

### PEINTURES

BÂTIMENT &  
GRAND PUBLIC

#### Grand Public

## LME : la FIPEC signe un projet d'accord

La Loi de Modernisation de l'Economie, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009, prévoit de ramener les délais de paiement à 45 jours fin de mois ou 60 jours nets. La FIPEC a accompagné ses adhérents dans les discussions en filière avec UNIBAL et la FMB, portant sur l'élaboration d'un projet d'accord dérogatoire, ainsi que le prévoit la loi. Il s'agit d'aménager dans le temps, et au plus tard jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la réduction des délais de paiement en prévoyant des paliers qui tiennent compte de conditions économiques particulières au secteur. Ce projet d'accord a été signé par la FIPEC au nom des fabricants de peintures Grand Public.

#### Bâtiment

## Salons et expositions : pour une présence plus forte



Le Groupement Peinture Bâtiment étudie l'opportunité d'un projet de salon unique pour la filière. Plusieurs rendez-vous ont réuni l'ensemble des acteurs du secteur de la peinture décorative. Les professionnels de la peinture examinent la possibilité d'optimiser leur présence et visent à se rassembler sur une seule rencontre regroupant les professionnels de la décoration (revêtements sols, murs, plafonds). L'objectif est d'assurer une communication forte et une visibilité optimale en se démarquant davantage des autres secteurs du bâtiment.



### PEINTURES CARROSSERIE

## Rendez-vous avec la presse en juin

Dans la continuité des actions presse déployées autour de la législation sur la limitation des émissions de COV et s'appuyant sur l'actualité de REACH et des impératifs environnementaux, le Groupement Peinture Carrosserie a prévu d'organiser une conférence de presse à la FIPEC, le 4 juin prochain, pour faire le point.

L'idée retenue est de faire intervenir à la tribune un représentant de chaque acteur de la filière de la réparation-collision, pour évaluer le bilan environnemental de l'activité et comprendre comment chacun des acteurs s'investit dans cette démarche.

La FIPEC montrera comment elle accompagne ses adhérents dans leur démarche développement durable à laquelle l'actualité législative est intimement liée.

Les fabricants de peintures expliqueront leur stratégie et la façon dont ils l'appliquent sur le terrain. Immanquablement, le sujet REACH, qui a intégré le quotidien de tous les professionnels de l'industrie, sera abordé.

Dans la volonté d'être le plus pragmatique possible et faire concrètement comprendre les implications de cette législation tentaculaire, les organisateurs ont convié la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) à venir témoigner et apporter un éclairage nouveau sur le sujet et la façon de l'appréhender.

### PEINTURES ANTI-CORROSION

## Actions en filière sous l'égide de l'OHGPI

Philippe Cabaret du groupe PPG a été élu Président du Groupement Peintures Anti-corrosion de la FIPEC, le 4 décembre dernier.

Par ailleurs, la profession poursuit ses travaux en filière. Une réunion s'est tenue en région le 11 décembre, sous l'égide de l'OHGPI (Office d'Homologation des Peintures Industrielles), au cours de laquelle la FIPEC a fait le point sur l'actualité relative aux réglementations environnementales et de santé.

**Dans le cadre de la LME**, un projet d'accord dérogatoire, pour la « filière matériaux de construction et de décoration », a été signé conjointement par le groupement Peinture Bâtiment et le groupement Peinture Anti-corrosion de la FIPEC, en décembre dernier. Environ 70 organisations professionnelles sont signataires de ce projet d'accord.

**PEINTURES  
INDUSTRIELLES**

## Nouvelle Présidence

Gilbert Eicholz, Président de la société Celliose - Fabricant français de peintures et vernis de hautes technologies destinés à l'industrie et à la distribution -, a été élu Président du Groupement Peinture Industrie de la FIPEC, le 17 septembre dernier. Il succède à Christophe Sabas appelé à d'autres fonctions internationales au sein du groupe Becker Industrie.



La FIPEC tient à remercier Christophe Sabas (à gauche) pour son dynamisme et son implication. A droite Michel Dufour, Président de la FIPEC

**E N C R E S  
D'IMPRIMERIE**

## AFEI : rencontre avec la presse

L'AFEI, qui fédère l'industrie des encres en France, a présenté à la presse le 7 novembre dernier, son bilan 2008. Cette première rencontre a permis à la profession de faire un point sur l'activité des encres pour l'imprimerie et l'emballage. Marchés, filières, innovation, environnement, législation, l'ensemble des thèmes d'actualité a été évoqué devant les journalistes de la presse professionnelle et sectorielle.

Jean-Michel Schmitt, Président de l'AFEI, Bruno Delanoë, Antoine Jalenques de Labeau, Loïc de Surville, membres de l'AFEI, chacun représentant l'édition ou l'emballage, se sont prêtés au jeu des questions sur la problématique des matières premières, la tension des marchés, les enjeux environnementaux, les défis réglementaires...

L'industrie des encres, indispensable à la chaîne de production des produits imprimés, subit l'influence des contingences de ses filières amont et aval. Les fabricants d'encres continuent à s'impliquer dans toutes les initiatives de la filière susceptibles de dynamiser le secteur.



10

**COLLES  
ADHÉSIFS ET MASTICS**



## Données environnementales et sanitaires



Les membres de la Commission Colles bâtiment travaillent sur un projet de FDES (Fiche de Déclaration Environnementales et Sanitaires) collectives. Afin de répondre aux demandes émanant des donneurs d'ordre, et de renforcer le travail relatif à la communication sur les préoccupations environnementales, les membres du groupe de travail ont élaboré un cahier des charges et demandé à une société spécialisée de rédiger une préconisation, actuellement en cours d'examen.

**COULEURS  
POUR L'ART, LE LOISIR ET L'ENSEIGNEMENT**



## Salon Marie Claire Idées

Quatre fabricants de Couleurs pour l'Art, le Loisir, l'Enseignement ont participé au « Village des Couleurs » dans le cadre du Salon Marie Claire Idées qui s'est tenu cette année à la Grande Halle de la Villette à Paris les 14, 15 et 16 Novembre 2008.

Cette seconde participation a été couronnée de succès pour cette profession unie autour du thème de la couleur. De nombreuses animations ont eu lieu pendant les 3 jours d'exposition (voir encadré page 8).



# Le Département des Affaires Sociales

*Si dans l'organisation de notre société, l'entreprise remplit, certes, un rôle économique fort, elle tient aussi un rôle social essentiel. Dans les années 1980, l'entreprise est également devenue une « organisation », objet d'une sociologie particulière. Elle s'est construite sur la conviction que le social et l'économique sont deux dimensions de la réalité de l'entreprise à ne pas dissocier. Source de motivation et de créativité, ces liens étroits entre la performance économique de l'entreprise et l'épanouissement de chaque personne qui y travaille sont un enjeu primordial pour la fédération. Consolider la « culture métier » de toute une profession et en optimiser la gestion des ressources humaines, tels sont les objectifs de la FIPEC.*



Parce que le succès d'une entreprise n'a de sens que si elle concilie réussite économique et responsabilité sociale et sociétale, la FIPEC apporte son expertise sur l'ensemble de ces paramètres. Le Département des Affaires Sociales de la FIPEC, dont les adhérents relèvent de la Convention Collective Nationale des Industries Chimiques, est un pôle transverse à tous

Mandaté par la Commission Sociale, chefs d'entreprise et responsables des ressources humaines, le Département des Affaires Sociales intervient dans la politique sociale et salariale de la profession. Il participe, aux côtés de l'Union des Industries Chimiques (UIC) et dans le cadre du Comité Social de la Parachimie, à la gestion de la Convention Collec-

tive Nationale des Industries Chimiques, dont la FIPEC est cosignataire, via les négociations et commissions paritaires de branche. Il contribue, par sa présence dans les organismes sectoriels, à la gestion des fonds collectés au titre de la formation initiale et continue.

Il assure un suivi des accords interprofessionnels signés par le MEDEF et représente la fédération au sein de groupes de travail interprofessionnels ad hoc.

11



les secteurs d'activité. Il apporte sa contribution aux travaux qui visent à anticiper l'évolution des emplois en terme de compétences et d'effectifs afin d'agir sur les besoins futurs en recrutement et formation : il centralise et analyse les données de l'existant afin de permettre aux secteurs d'anticiper les besoins.



## Communication et réciprocité des échanges



Lieu privilégié de partage d'expériences entre ses membres, la Commission Sociale se réunit 4 à 5 fois par an. Elle procède à des consultations sur les négociations paritaires de branche ou interprofessionnelles et à des analyses prospectives. Elle fait intervenir régulièrement des experts ou des consultants sur des thèmes relevant notamment du management et de la gestion des compétences.

Cette commission est à l'écoute des entreprises. Elle les informe et les soutient par la diffusion de circulaires sociales et par le compte-rendu des réunions internes.

Elle assure un archivage thématique et chronologique des publications sur le site Internet FIPEC dédié aux adhérents et réalise la mise en œuvre et l'analyse d'enquêtes portant sur les rémunérations, la structure des emplois, la formation... traitées au niveau de la profession et de la branche.

Pour faciliter le reclassement ou le recrutement de professionnels expérimentés et des jeunes diplômés, elle tient aussi à disposition, un service d'annonces d'offres et de demandes d'emploi.

## Préparer les forces vives de demain

600 000 entreprises françaises (source MEDEF) vont changer de main au cours de la prochaine décennie. Ce renouvellement est une chance formidable de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs pour développer les PME.

La FIPEC participe à la gestion de la formation professionnelle, en définissant des objectifs précis et des priorités correspondant aux besoins des entreprises pour aider notamment les TPE et les PME à se développer. Active auprès des centres de formation tels que l'ITECH, la FIPEC se met au service de la profession... Cette implication est indispensable pour garder le contact avec le terrain et donner aux diplômés les outils nécessaires à leur réussite, dès leur arrivée sur le marché du travail.



Etudiants à l'Institut Textile et Chimique de Lyon - ITECH

## Une politique sociale en constante évolution

L'actualité est particulièrement dense en matière de législation sociale, à l'instar de la loi sur la modernisation du marché du travail du 25 juin 2008. Celle-ci modifie le Code du Travail et, dans une moindre mesure, des dispositions conventionnelles, portant sur des questions comme la période d'essai, la création d'un nouveau mode de rupture du contrat de travail, la suppression du CNE... La loi du 20 août 2008 porte quant à elle, sur la rénovation de la démocratie sociale. Elle comprend deux volets : la représentativité syndicale et le temps de travail.

Par ailleurs, la commission travaille à la déclinaison d'accords de branche et notamment l'accord cadre relatif à la diversité dans les industries chimiques (seniors, égalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes...).

L'ensemble de ces textes a des conséquences importantes sur la gestion des entreprises au quotidien. La FIPEC accompagne les entreprises et les informe sur la mise en œuvre de ces réglementations complexes.

Partenaire actif dans les discussions, elle veille à faire prendre conscience des spécificités des secteurs qu'elle représente.